



## Agenda

### **Mercredi 11 mars**

Concours de belote Cerisiers Blancs

### **Samedi 14 mars**

Séance dédicaces  
à la Bibliothèque Municipale

### **Dimanche 22 mars**

Elections départementales  
1<sup>er</sup> tour

### **Dimanche 22 mars**

Concours de belote Alarme

### **Dimanche 29 mars**

Elections départementales  
2<sup>e</sup> tour

### **Samedi 4 avril**

Loto Conseil Parents d'Elèves

### **Dimanche 19 avril**

Randonnée Comité des Jeunes

## ZOOM sur

### **Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages**

La charte régionale d'entretien des espaces publics portée par la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides (CROPP), s'inscrit dans les objectifs du plan régional Ecophyto. Elle a pour vocation d'accompagner et de soutenir efficacement les collectivités dans une démarche progressive de réduction des pesticides en zones non agricoles.

La charte a pour slogan « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ». Elle propose aux collectivités signataires un cadre technique et méthodologique pour une réduction des pollutions liées à l'usage des pesticides sur les espaces publics.

Cette charte présente 3 niveaux de progression sur un délai indicatif de 5 ans. Elle a pour objectif de protéger la santé publique et l'environnement (milieux aquatiques, biodiversité...) grâce à :

- la promotion des méthodes alternatives d'entretien des divers espaces publics,
- l'incitation des usagers non agricoles, professionnels et particuliers, à réduire leur utilisation de pesticides,
- l'initiation d'une réflexion sur de nouveaux aménagements urbains.

Des objectifs complémentaires ciblant d'autres enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, économie de l'eau, gestion des déchets...) pourront être proposés ultérieurement.

**Pour en savoir plus :**  
<http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

## Compte rendu municipal

**Présents** : Mesdames et Messieurs SUBTIL, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUVEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BLANC, TOINON, BOSCH, CROCI, LIMOUSIN, MICOLON, FARGERIE, FERRIERE, CHASSIGNEUX.

**Excusés** : Messieurs CARADOT, LOMBARD (procuration à M. GEOFFROY).

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé. Une délibération est rajoutée concernant une demande de subvention présentée par l'association de la Boule Bessenoise pour l'organisation à Bessenay du Challenge du Groupement les 31 mai et 6 juin 2015.

### 1. Convention annuelle avec la Maison des Jeunes et de la Culture de l'Arbresle

---

La MJC de l'Arbresle assure pour le compte de la commune la gestion et l'encadrement de l'accueil périscolaire avant et après l'école, des centres de loisirs des mercredis après-midis et des vacances d'hiver, de printemps, de Toussaint, et de juillet. Depuis le mois de septembre 2014, se sont rajoutés des temps d'activités pédagogiques (pour les enfants des classes de primaire) mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Habituellement, une convention annuelle est signée avec la MJC pour valider le coût de ce service. Les services financiers de la MJC n'ayant pas finalisé tous les éléments de la participation de la commune, la convention présentée ne porte que sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2015 et sera complétée dès que le bilan 2014 sera adopté. Le coût sera de **16 000 €** pour un trimestre.

La subvention de la Caisse d'Allocations Familiales ainsi que les participations des communes extérieures viennent en déduction de ce montant.

### 2. Convention avec le Département du Rhône pour une offre d'ingénierie publique

---

Le Département, dans le cadre de son partenariat avec les communes et au titre de la solidarité territoriale, propose une assistance en ingénierie publique, prévue et autorisée par le Code des Collectivités Territoriales. Une Agence Technique Départementale est en cours de création pour répondre à ce besoin des communes. Les domaines d'intervention pourront relever des principales thématiques suivantes : voirie et aménagement de l'espace public, bâtiment et maîtrise de l'énergie, urbanisme et aménagement, eau, assainissement et cours d'eau, ingénierie financière et animation territoriale, ingénierie sociale.

Compte tenu de la taille de la commune, une aide gratuite de 7 journées par an est prévue pour le conseil et la mise en place des dossiers. Si besoin et à titre optionnel et onéreux, la commune peut demander à se faire accompagner également dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre pour des opérations inférieures à 90 000 € HT.

Le Conseil approuve ce projet de convention.

### 3. Adhésion à la charte de réduction des produits phytosanitaires

---

Initiée par la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) et relayée par de nombreuses instances dont le Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (SYRIBT), la charte régionale d'entretien des espaces publics a pour slogan « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages ». Elle propose aux collectivités signataires un cadre technique et méthodologique pour une réduction des pollutions liées à l'usage des pesticides sur les espaces publics.

La commune de Bessenay s'est déjà engagée dans le processus avec la réalisation d'un plan de désherbage avec l'aide du SYRIBT et souhaite poursuivre ses efforts afin de parvenir à l'objectif souhaité d'ici l'échéance fixée du 1<sup>er</sup> janvier 2020, à partir de laquelle les communes ne pourront plus acheter de produits phytosanitaires.

La charte présente trois niveaux de progression sur un délai indicatif de 5 ans, en vue de protéger la santé publique et l'environnement avec la promotion des méthodes alternatives d'entretien des divers espaces publics, l'incitation des usagers non agricoles, professionnels et particuliers, à réduire leur utilisation de pesticides, à l'initiation d'une réflexion sur de nouveaux aménagements urbains. En signant cette charte, la commune s'engage à réduire l'utilisation des pesticides en conformité avec les 3 niveaux de la charte, à réaliser des bilans annuels des pratiques d'entretien, à exiger, dans la mesure où il est fait appel à des prestataires de services, qu'ils respectent les termes de la charte.

Conscients de l'importance de la gestion de l'environnement pour les générations futures, les élus souhaitent s'engager dans cette démarche et signer la charte proposée. La signature de cette charte avec d'autres communes du secteur sera programmée prochainement.

#### **4. Demande de subvention de l'association Boule Amicale Bessenoise**

---

L'association organise le Challenge bouliste du secteur du Pays de l'Arbresle, les dimanche 31 mai et samedi 6 juin 2015 avec la participation de plus de 350 boulistes. La commune est sollicitée pour une participation au vin d'honneur servi aux concurrents le dimanche 31 mai entre 9 h 00 et 9 h 30 et une participation financière de 500 € pour le buffet de fin de concours le dimanche 6 juin. Le Conseil répond favorablement à ces différentes demandes.

#### **5. Travaux des commissions**

---

##### **○ Equipements de communication**

*Syndicat Départemental d'Electrification du Rhône* : l'extinction de nuit de l'éclairage public dans les différents lotissements de la commune est en place et n'a pas occasionné de remarques particulières.

Une nouvelle dotation d'ordinateurs sera prochainement consentie par le Département pour l'école les Echaras.

*Bibliothèque* : une nouvelle rencontre dédicaces est programmée le samedi 14 mars de 10h00 à 12h30, avec Patrick Réguillon, Jacques Morize et Isabelle Collombat. Vous pouvez retrouver les informations à la bibliothèque ou sur la page Facebook « Bessenay, le village qui 'd'étonne » [facebook.com/bessenaylevillagequidetonne](https://facebook.com/bessenaylevillagequidetonne).

##### **○ Information – Tourisme**

*Livret d'accueil* : il est joint au présent compte-rendu.

*Bessenay fête le Mai* : la commission travaille conjointement avec la commission « manifestations » pour ce qui a trait à la communication sur l'évènement. Des tracts et affiches seront disponibles lors des prochaines manifestations sur la commune (Salon des Vins du Comité des Fêtes) ou seront distribués à des professionnels locaux qui peuvent participer à des salons extérieurs. Des articles réguliers dans les journaux annonçant la manifestation seront préférés à des encarts publicitaires.

*Panneaux « Promotion de la commune »* : la commune propose de supprimer ces deux panneaux installés aux deux entrées de la Brévenne. Ils sont vétustes et plus vraiment d'actualité. En lieu et place, pourrait être installé un totem plus moderne présentant la commune au milieu d'un massif fleuri.

##### **○ Manifestations – Vie Associative**

*Bessenay Fête le Mai* : la manifestation aura lieu le **samedi 9 mai** sous forme de marché aux fleurs et produits dérivés, ainsi que de produits et saveurs du terroir. Elle se déroulera uniquement sur la place du Marché. Plus d'informations seront communiquées prochainement sur la page Facebook « Bessenay, le village qui detonne » [facebook.com/bessenaylevillagequidetonne](https://facebook.com/bessenaylevillagequidetonne).

*Bénévoles de la bibliothèque* : le repas organisé par la Municipalité aura lieu **le vendredi 10 avril** à 20 heures.

#### ○ **Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires**

*Nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP)* : la 4<sup>ème</sup> période (du 23 février au 10 avril 2015) démarre avec un peu plus de participants au niveau des primaires (102 enfants) et un nombre stable au niveau des maternelles (35 enfants). La MJC en charge de l'animation des primaires propose un panel de nouvelles activités (kaplas, randonnées, contes...).

*Conseil Municipal d'adolescents* : la première réunion a eu lieu le samedi 31 janvier. Le travail a porté sur une réflexion concernant le nom et un logo pour le Conseil. Il a été proposé d'inviter le samedi 28 février Monsieur PORTIER pour des conseils sur la création du logo. Les autres axes de travail du mandat seront un projet d'aménagement des abords du city-stade et l'organisation d'animations ponctuelles (participation au Téléthon, lien avec les seniors, rencontres avec les jeunes des communes voisines,...). Vous trouverez plus d'informations sur le conseil municipal d'ados, sa composition, son fonctionnement, son projet de mandat, sur le site internet de la Mairie de Bessenay dans la rubrique « Mairie », puis « Conseil Municipal d'ados », et aussi sur la page Facebook [facebook.com/CMAdosBessenay](https://www.facebook.com/CMAdosBessenay).

*Restaurant scolaire* : le nouvel aménagement a été mis en place pendant les dernières vacances scolaires avec de nouvelles tables plus fonctionnelles et permettant d'installer davantage de couverts dès le départ. Suite à une formation suivie par trois agents du service début février, quelques modifications ont été apportées également au niveau du fonctionnement pour davantage responsabiliser les enfants (participation au débarrassage, mode self-service pour le plat chaud pour le 2<sup>e</sup> service...). De même des décorations seront créées dans le cadre des TAP avec les maternelles pour décorer les murs du restaurant scolaire.

#### ○ **Voirie – Environnement – Agriculture**

*Travaux* : suite à un éboulement aux abords de la route des Vernays, des travaux urgents ont été réalisés par la Communauté de Communes. Il s'agissait de reprendre le soutènement de la route sur environ 50 m de long. Le coût de l'opération s'est élevé à 40 000 €. Compte tenu de la dotation allouée à la commune par la CCPA pour ce type de travaux, une participation communale de 17 000 € sera versée à la CCPA pour aider à financer ce chantier.

*Rencontre avec le Comité de Fleurissement du Rhône (CFTR)* : une délégation est venue rencontrer les élus de la commission afin de préciser les attentes du jury qui note le fleurissement. Un livret de présentation des actions est en cours de préparation avec la commission communication pour répondre du mieux possible au cahier des charges demandé.

#### ○ **Urbanisme**

*Projet du lotissement St Irénée (12 maisons en accession sociale et 4 maisons en locatif)* : suite à la réunion publique du 6 février, à laquelle a participé une nombreuse assistance, Semcoda gère maintenant les dossiers. Les informations peuvent aussi être données par le secrétariat de mairie.

*Projet maison paramédicale* : une rencontre est programmée le 3 mars avec Semcoda. L'étude concerne le bâtiment qui abrite les services techniques, chemin de la Drivonne.

#### ○ **Bâtiments Communaux – Assainissement**

*Extension local stockage salle polyvalente* : le local est terminé et il est déjà bien apprécié par les associations utilisatrices.

*Réseaux d'eaux pluviales et usées sur le secteur de St Irénée* : une réunion organisée le 3 février dernier a permis la présence conjointe du bureau d'études IRH en charge du projet, du SYDER pour le projet d'enfouissement des réseaux électriques et des services du Département pour valider le projet d'aménagement de la voirie du secteur. Concernant le futur bassin de rétention prévu sur la vallée de la Drivonne, une étude est en cours pour l'utilisation d'une retenue collinaire existante.

Bâtiments : le devis de l'entreprise LARDY (15 000,48 €) est validé pour des travaux de peinture dans la salle de gymnastique et celui de l'entreprise DESFARGES (8 054,40 €) l'est aussi pour différents travaux de menuiserie dans des salles communales.

## 6. Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)

Lors du dernier conseil communautaire, une motion a été votée par les élus de la CCPA pour demander le maintien de l'agence de Pôle Emploi de l'Arbresle alors qu'il existe un projet de fusion avec l'agence de Tarare. Cette suppression d'agence serait très préjudiciable à la population des communes des secteurs de l'Arbresle et de St Laurent de Chamousset.

## 7. Questions diverses

Permis de construire déposés :

Nom	Adresse terrain	Objet	Déposé le
RUTTER Guy LYON 3 <sup>e</sup>	21 chemin du Jabert. Jussieu	Aménagement en habitation d'une grange sans modification de ses formes et volumes.	30/01/2015 Et accordé le 24/02
RAY Fabien	15 chemin des rivières en Haut	Construction d'un garage ;	09/02/2015
RAY Jean-Marc	Rue du Tabagnon	Changement d'affectation d'un bâtiment agricole en habitation + une extension.	19/02/2015

## Infos Mairie

### ○ Elections Départementales

Elles auront lieu **les dimanches 22 et 29 mars 2015 de 8 h 00 à 18 h 00.**

Pour la première fois, tous les cantons sont tous renouvelés en même temps, et pour la première fois également, les électeurs voteront, non pas pour un conseiller, mais pour un binôme composé d'un homme et d'une femme. Chaque binôme représentera donc un canton. Leurs remplaçants doivent également respecter la parité. Le panachage des bulletins est interdit.

Le scrutin est un scrutin uninominal à deux tours au suffrage universel direct. A l'issue du 1<sup>er</sup> tour, le binôme est élu s'il a obtenu la majorité absolue des voix ou plus de 50 % des suffrages exprimés si la barre des 25 % des électeurs est franchie.

S'il n'y a pas d'élus au 1<sup>er</sup> tour, on retrouvera au 2<sup>e</sup> tour les deux binômes ayant obtenu le plus de voix au 1<sup>er</sup> tour, et également les binômes ayant franchis la barre des 12,5 % d'inscrits.

Pour mémoire, le nouveau canton de l'Arbresle regroupe 26 communes issues de l'ancien canton de l'Arbresle et du canton de St Laurent de Chamousset : L'Arbresle, Bessenay, Bibost, Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Chevinay, Courzieu, Eveux, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Les Halles, Haute-Rivoire, Longessaigne, Montromant, Montrottier, Sain-Bel, Saint-Clément-les-Places, Saint-Genis l'Argentière, Saint-Julien-sur-Bibost, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Pierre-la-Palud, Sainte-Foy l'Argentière, Savigny, Sourcieux-les-Mines, Souzy, Villechenève.

6 équipes de candidats (**2 titulaires** et 2 remplaçants) seront présentes sur le canton :

- 1- **PRUD'HOMME Daniel, REMOND-SPARK Laurence** (CHRISTOPHE Tommy, ITEPRAT Chantal),
- 2- **GONIN Bertrand, GUYOTOT Marie-Claude** (CHAUSSE Jean-Claude, FLIPO Violaine),
- 3- **BOSSY Laurence, VARLIETTE Pierre** (DE FENOYL Véronique, PERRAS Paul),
- 4- **CHARLES Marie-Jeanne, SUBTIL Bruno** (LOTTE Catherine, CHIRAT Florent),
- 5- **BOUVIER Marc-Etienne, LE MESRE DE PAS Marie-Eléonore** (DORNE Grégory, BRUYERE Brigitte),
- 6- **CHAVEROT Bernard, McCARRON Sheila** (CHERMETTE Richard, ARNOUX Marie-Luce)

## ○ Inscriptions à l'école de Bessenay « Les Echaras »

Pour les enfants nés en 2012 et avant

Nous pouvons pré-inscrire les enfants nés avant septembre 2013 mais les inscriptions définitives se feront sous réserve des places disponibles par ordre d'ancienneté dans l'année.

Les inscriptions à l'école primaire (classes enfantines + classes élémentaires) auront lieu :

### La semaine du 4 au 7 mai 2015 :

Lundi 4 mai	de 16 H 30 à 18 H 30
Mardi 5 mai	de 16 H 30 à 18 H 30
Mercredi 6 mai	de 11 h 30 à 13 H
Jeudi 7 mai	de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 16 H 30

### Ou sur rendez-vous par :

Mail : [ecole.bessenay@free.fr](mailto:ecole.bessenay@free.fr) ou Tél. : 04 74 70 85 45 (pendant les horaires d'inscription)

### Se munir des documents suivants :

- Livret de famille ;
- Carnet de santé (ou photocopie) à jour des vaccinations obligatoires (DT polio) ou certificat médical de contre-indication à ces vaccinations ;
- Certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants déjà scolarisés.

## Infos Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

### ○ Retrouvons nous sur Facebook !

Suivez dès maintenant l'actualité de la CCPA en likant la page Facebook. Déjà 160 j'aime !

A bientôt sur [www.facebook.com/paysdelarbresle](http://www.facebook.com/paysdelarbresle) !

Contact presse : service communication de la CCPA : Caroline PALUSZEZAK : 04.74.01.68.94  
[caroline.paluszezak@paysdelarbresle.fr](mailto:caroline.paluszezak@paysdelarbresle.fr)

### ○ 2015-2019 : programme local de REDUCTION DES DECHETS !

Suite aux ateliers de concertation qui ont eu lieu en novembre 2014, les élus de la CCPA, accompagnés par le cabinet Inddigo (analyse technique, potentiel de réduction, moyens humains et financiers à mettre en œuvre,...) travaillent en ce moment sur les actions retenues dans le programme de réduction des déchets du territoire.

7 axes ont été dégagés :

- 1- Sensibiliser à la réduction des déchets
- 2- Réduire les déchets verts des ménages et développer le compostage
- 3- Agir contre le gaspillage alimentaire
- 4- Être exemplaire
- 5- Développer le réemploi
- 6- Évaluer et saisir les opportunités,
- 7- Amplifier la collecte des déchets dangereux

Présentation des actions du programme :

**Mercredi 8 avril** à 19 h 00 à l'Espace culturel la Passerelle, 10 rue Chatelard Dru à Lentilly, ouvert à tous.

○ **Comité du Rhône Ligue contre le cancer** : la semaine nationale de lutte contre le cancer se déroulera du 16 au 22 mars 2015. En 2014, grâce à la générosité du public, le Comité du Rhône a pu attribuer 1 426 425 € à la recherche en finançant divers projets.

En 2015, le projet est le développement de l'aide à la reprise du travail en accompagnant les patients par la mise en place d'une aide psychologique et administrative, et en informant les employeurs.

○ **Information OPAC du Rhône** : nous souhaitons céder les parcelles C80 et 703, terrain nu (non constructible) d'une superficie de 1 680 m<sup>2</sup> (à proximité des Marmottes).

Mer

○ **Nouveau à Bessenay** :

Rési Déco : béton ciré, béton déco, enduits chaux, métal à froid, moquette de pierre, mobilier design en béton, plage de piscine, terrasses, plans de travail, cuisines, salles de bain.

06.60.55.04.22

○ **Cours d'anglais** :

Je prépare le CAPES d'anglais et je propose des cours pour enfants, adolescents et adultes.

De l'initiation au perfectionnement en passant par le soutien scolaire, j'adapte les séances à vos objectifs.

Disponibilité : les mercredi après-midi.

Marion Vial , vous pouvez me contacter à l'adresse suivante :

vial.marion7@gmail.com

○ **Roulottes et Compagnie**

**SAMEDI 21 MARS 2015 15H30**

Pour démarrer, nous célébrons le printemps avec un SPECTACLE POUR ENFANTS : "Désert, pays de merveilles" par la Compagnie des Fontaines.

Depuis sa création la compagnie, installée dans les Monts du lyonnais, explore l'univers des contes du monde et leur donne vie à travers le jeu des marionnettes. Le spectacle "Désert, pays de merveilles" est une adaptation d'un conte de May d'Alençon, "Le petit cheval et le vieux chameau". Le héros de cette histoire est un jeune cheval talentueux et insouciant qui apprend peu à peu, en traversant le désert, l'humilité, la patience et la reconnaissance. Ce conte met en scène la figure d'un jeune aventurier et celle d'un vieux sage plein d'expériences, qui accompagnent l'homme dans sa traversée. Il parle de l'amitié qui naît parfois à travers les épreuves entre des êtres très différents...

Public: enfants à partir de 4 ans

Durée: 40 mn. Un temps d'animation et d'échange est possible après le spectacle.

Tarif: enfants: 5 €; adultes: 8 €

Il est conseillé de réserver au 06 87 10 42 56, nombre de places limité !

**SAMEDI 28 MARS 2015 toute la journée, STAGE WUTAO** animé par Cécile Chastang

Le wutao puise ses origines dans les arts martiaux chinois, le yoga, la danse. Mouvements et respirations aident à "éveiller l'âme du corps". Ouvert à tous, même débutants.

Pour plus d'informations, et réservation:

tel Myriam au 06 73 23 75 50 ou Cécile: 06 64 92 30 46. Places limitées.

○ **Bar-Restaurant Le Brevenne Café** :

Vous informe de sa fermeture pour congés du 11 au 19 avril inclus.

## Infos Associations

### ○ Comité des Jeunes :

Le comité des jeunes vous informe que la vente des DVD des 50 ans du CDJ a permis de récolter 113€ pour le téléthon. L'argent sera transmis à l'AFM sous forme de don. Nous vous remercions pour votre participation.

La distribution de ces DVD est en cours.

Par ailleurs, nous vous invitons d'ores et déjà à réserver votre **dimanche 19 avril 2015** pour la 39<sup>ème</sup> Randonnée des Cerisiers Blancs !

### ○ Classes en 5 :

Le bureau de la classe en 5 est en train de préparer **la fête du 25 avril prochain**.

Un courrier d'information et inscription va être adressé à tous les conscrits dans les jours qui viennent.

Si vous êtes de la 5, et que nous vous avons oublié, n'hésitez pas à nous contacter :

Aline au **09 66 89 68 45** ou [classesen5debessenay@gmail.com](mailto:classesen5debessenay@gmail.com)"

## Des noms de rues...

### Marcel ROUX

Artiste graveur sur métaux (cuivre), Marcel Roux est né à Bessenay le 11 septembre 1878 de Joseph Roux artiste comique et de Stéphanie Jeanne, son épouse. Il travaille avec des maîtres graveurs lyonnais : Joseph Brunier, Joannès Drevet, Paul Borel. Ses œuvres sont mystiques avec des dispositions morbides. Après avoir contracté un ulcère à l'estomac, il ne peut plus graver à l'eau forte et s'oriente vers la gravure sur bois. Il réalise aussi des cartons pour les vitraux de la cathédrale de Reims. Il s'éteint tout près de cette ville le 19 janvier 1922.



Mairie de Bessenay

[mairie@mairie-bessenay.fr](mailto:mairie@mairie-bessenay.fr)

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : [www.mairie-bessenay.fr](http://www.mairie-bessenay.fr)